

la tribune

La boulangerie Larochelle veut doubler sa production (p.4)

Le dollar canadien fait bonne figure en Europe (p.5)

Forum

Finance
Informations
générales

Vivre en 81

Tentative de putsch au Congrès espagnol



Le lieutenant-général d'Espagne Gutierrez Mellado est maintenu par des membres de la Garde civile au Parlement.

Les membres du gouvernement MENACÉS par les gardes civils

MADRID (AFP) — Le colonel Tejero et ses 150 complices ont pénétré à 18 h. 20 dans l'hémicycle du Congrès à Madrid, menaçant de leurs armes le président de la Chambre et les membres du gouvernement. Quelques coups de feu étaient tirés avant que les communications avec le Palais soient interrompues.

Les mutins n'avaient, semble-t-il, qu'un seul allié au sein des forces armées: le général Jaime Milans del Bosch, commandant de la troisième région militaire, celle de Valence (sud-est de l'Espagne), qui a assumé aussitôt les pleins pouvoirs militaires et civils et décrété l'état d'exception et le couvre-feu.

Dans toutes les autres régions militaires du pays, y compris le Pays basque, les Baléares, les Canaries, ainsi que dans les garnisons du nord de l'Afrique, Melilla et Ceuta, le calme le plus absolu a prévalu.

En fin de compte, il n'y a pas eu un seul blessé, malgré les 25 impacts de balle relevés dans l'hémicycle. Les ambulances venues au Parlement ont emmené plusieurs femmes prises d'hystérie.

Vers 23 h. 30, plus de cinq heures après le début de l'action du lieutenant-colonel Tejero, les 350 députés demeuraient cependant ses otages et leur sort était incertain.

Dans un salon contigu, les putschistes tenaient en respect l'ancien président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, les chefs des partis communiste et socialiste, MM. Felipe Gonzalez et Santiago Carrillo, ainsi que trois autres députés.

Valence contactée

Quelques minutes après les premiers coups de feu, le lieutenant-

NDLR — La série de reportages sur le dossier de l'éducation sexuelle est reportée à demain en raison de la situation critique qui prévalait en Espagne, hier.

colonel Tejero s'était rué vers une cabine téléphonique dont l'occupant, un journaliste, s'est jeté à terre.

Le chef des putschistes a demandé Valence. Au bout de quelques instants, il avait au bout du fil le général Jaime Milans del Bosch. "Mon général, a-t-il dit, pas de nouvelle, tout va bien. Pas de nouvelle".

Puis il a raccroché pour regagner l'hémicycle en criant: "Vive l'Espagne. Enfin, ça y est".

Dans les heures qui ont suivi, d'autres unités de gardes civils ont convergé vers le Parlement, qu'elles ont encerclé de concert avec des effectifs de la Police nationale.

Situation confuse

Le général Aramburu Topete, directeur général de la Garde civile, arrivé à la tête d'une colonne, s'est installé pendant deux heures dans un salon du Palace Hotel situé en face du Parlement.

En grand uniforme, entouré de cinq hommes en civil fortement armés, il a parlementé, par estafettes interposées, avec le colonel

Tejero. Il s'est également tenu en contact téléphonique permanent avec le Palais de la Zarzuela, résidence de Don Juan Carlos.

A Valence, des tanks sillonnaient les rues, mais la situation demeurait confuse. Vers minuit, l'agence nationale Efe se bornait à constater que "la situation qui prévaut dans cette province est distincte de celle du reste du pays" où, comme on sait, l'armée n'a pas quitté ses cantonnements.

L'un des chefs de la Garde civile, le général Antonio Prieto, a déclaré:

"Il semble que la proclamation (instituait l'état d'exception dans la région de Valence) du général Milans del Bosch ne soit pas une plaisanterie".

Peu avant 01 h., mardi, on attendait toujours le discours télévisé du roi.

Les radios et la télévision avaient repris leurs émissions, les rues de Madrid étaient encore pleines de curieux descendus aux nouvelles, tandis que le colonel Tejero, dont le putsch manqué tournait à la prise d'otages record, s'obstinait à vouloir parler au roi et à lui seul.

JUAN CARLOS a donné l'ordre à l'armée de mater la RÉBELLION

MADRID (AP) — Le roi Juan Carlos a déclaré, mardi matin, qu'il avait donné ordre à l'armée de prendre toutes les mesures nécessaires



Le roi Juan Carlos a ordonné à l'armée de prendre toute les mesures nécessaires pour mater la Garde civile qui a pris d'assaut le Congrès espagnol.

pour mater la rébellion de la Garde civile qui détient les membres du gouvernement et plus de 300 parlementaires en otages.

Au cours d'un message télévisé adressé à la nation, le souverain a indiqué que "toutes les mesures" nécessaires "civiles et militaires" vont être prises pour protéger la nouvelle constitution démocratique espagnole.

Il ajoute que toute disposition militaire devra être approuvée par les chefs d'état-major de l'armée, une allusion très claire à la région militaire de Valence où l'état d'urgence avait été décrété pour appuyer, semble-t-il, le coup de force de la Garde civile.

En sa qualité de commandant-en-chef des Forces armées, le roi Juan Carlos avait revêtu

l'uniforme pour s'adresser à la nation.

Il n'a pas fait directement allusion à une tentative de coup de force de la Garde civile mais uniquement "aux événements se déroulant au Parlement".

"La couronne, a-t-il dit, symbolise la pérennité et l'unité de la nation et ne peut tolérer une forme quelconque d'action ou d'initiative de la part de personnes qui s'efforcent d'interrompre le processus démocratique de la constitution approuvée par le peuple espagnol".

Le souverain dont le discours n'a pas excédé deux minutes a également lancé un appel à la nation pour qu'elle conserve son calme.

Quelques minutes après son appel, des unités blindées ont commencé à quitter le centre de Valence.

Position du Canada

Une atteinte à la démocratie

OTTAWA (PC) — Le Canada est fondamentalement attaché au développement de la démocratie dans le monde et toute atteinte au processus de démocratisation engagé en Espagne depuis plusieurs années serait profondément regrettable, a déclaré, lundi, le porte-parole officiel du ministère des Affaires extérieures.

Le chef de la diplomatie canadienne, M. Mark MacGuigan, attend cependant d'être en possession d'informations plus complètes sur les événements qui se déroulent à Madrid avant de se prononcer de façon plus précise.

La Garde civile: symbole de l'autorité en Espagne

MADRID (AFP) — La Garde civile espagnole, créée vers la moitié du 19ème siècle, est forte d'environ 60.000 hommes dotés d'un équipement moderne et chargés du maintien de l'ordre.

Son uniforme vert et son tricorne noir en cuir bouilli sont devenus le symbole de l'autorité en Espagne.

D'abord de vocation uniquement rurale, elle a vu son service étendu aux zones urbaines à partir de la guerre civile de 1936.

La Garde civile est très bien équipée: hélicoptères, armes légères modernes, jeeps et chars légers, systèmes de communications ultra-modernes, chiens.

En plus du maintien de l'ordre, elle est affectée à plusieurs autres missions, comme la police de la route ou la lutte contre la drogue.

Dépendant du ministère de l'Intérieur, la Garde civile est commandée actuellement par le général Aramburu Topete, qui a fait la plus large part de sa carrière au Sahara espagnol (l'actuel Sahara occidental) et dans les forces de la Légion en Afrique du Nord.



Des membres de la Police nationale espagnole a entouré le Parlement espagnol après que ce dernier ait été occupé par la Garde civile.



Le lieutenant-colonel Tejero (au centre), le pistolet à la main, donne des ordres aux membres de la Garde civile qui ouvrent le feu dans la chambre basse du Parlement espagnol.

DES DEUX CÔTÉS DE LA FRONTIÈRE



Lorsque vous devez expédier un colis important aux États-Unis, vous avez avantage à utiliser un service de courrier qui connaît la musique.

Purolator connaît bien la musique du transport. En effet, l'Amérique du nord toute entière est sillonnée par les escadrilles d'avions de Purolator. Et ensuite, c'est le service terrestre de Purolator qui prend la responsabilité finale de la livraison. En tout, Purolator assure une liaison permanente entre plus de 23 000 points du Canada et des États-Unis, soit plus que n'importe quel autre service de courrier.

Quand il vous faut expédier quelque chose d'important quelque part aux États-Unis ou ailleurs en Amérique du nord, vous avez avantage à utiliser Purolator, car Purolator y va tous les jours de l'année.

POUR UNE RÉPONSE
SANS DÉLAI, APPELEZ
569-9291

QUAND IL FAUT,
IL FAUT!



Purolator
courrier

La page éditoriale

La tragédie de Richmond

La désastreuse incursion de la rivière Saint-François dans les rues de Richmond était-elle évitable? Possible, probable. Inquiète qu'un embâcle tire de son lit la rivière St-François, la municipalité de Richmond avait déjà, le 22 janvier, logé une demande officielle auprès du gouvernement pour que des mesures préventives soient prises. Les inspecteurs du ministère de l'Environnement n'ont pas endossé les craintes du maire Lupien et rien n'a été fait avant dimanche, avant la tragédie.

Les experts du ministère prétextent maintenant qu'il ne faut pas recourir à tort et à travers au dynamitage. Le directeur du bureau régional du ministère de l'Environnement, M. Jean-Pierre Gauthier, allègue que les bouchons de glace naturels peuvent dans certains cas présenter des dangers d'obstruction moindres que ceux qui se forment à la suite d'un dynamitage. Il avoue pourtant que le ministère se livre, depuis l'an dernier, sur la Saint-François, à des expériences qui établiront l'utilité du recours au dynamitage avant l'arrivée du printemps, mais note que les fonds permettant de poursuivre ce programme expérimental n'ont pas été débloqués suffisamment tôt (jeudi dernier). En fait, il soutient que le ministère a été pris de court par la belle température. Comme si la bureaucratie excusait tout!

Richmond avait prévenu le ministère de l'Environnement, il y a un mois, des dangers d'inondation et les envoyés du ministère, tout experts qu'ils sont,

devaient compter avec les craintes du conseil municipal et des gens de la région; et puis ils pouvaient et ils ont pu eux-mêmes constater que la Saint-François faisait le gros dos et que le beau temps risquait de l'inviter à sortir de son lit. Non, ils ne peuvent expliquer leur inertie par leur incertitude devant les conséquences d'un dynamitage ou leur incapacité d'agir. Ils n'ont pas à sortir cette excuse coulante. S'ils le peuvent, c'est qu'ils ne sont pas efficaces; s'ils doivent en face de la tragédie remonter l'organigramme du ministère de l'Environnement avant de réagir, s'il n'est prévu aucune situation d'urgence, aucun remède d'urgence, c'est que leur environnement n'est pas efficace, c'est que le ministère de l'Environnement n'est pas efficace.

Et puis les eaux de la rivière Saint-François débordent chaque année. Les autorités du ministère de l'Environnement - tant que les résidents de Richmond le savent. Pourquoi alors rien n'a-t-il encore été fait? Manque de fonds? Et les millions engloutis dans cette dernière inondation alors?

Dieu sait que les résidents de Richmond ne tenaient pas à ce bain d'après-midi. Ils comptent leurs pertes financières et évaluent la responsabilité des autorités gouvernementales. Elle est grande. Le fameux "act of God" ne perd-il pas un peu son nom quand il est prédit, annoncé, prévisible et peut-être évitable?

Jacques Lafontaine



OPINION DES LECTEURS

La condition féminine: un piège politique?

La condition féminine, que l'on peut voir "intégrée", sous forme d'un chapitre, au programme politique du Parti Libéral du Québec, est un phénomène relativement nouveau, qu'il convient d'analyser dans le cadre des stratégies politiques des partis, quels qu'ils soient, puisque le Parti québécois lui-même, a usé de stratégies semblables lors de ses derniers congrès et de son récent référendum.

Il n'y a pas très longtemps encore, les hommes politiques ne se préoccupaient point de séduire l'électorat féminin, assurés qu'ils étaient, par suite de l'isolement des femmes dans la société et des pouvoirs autoritaires qui pesaient sur elles, qu'elles voteraient comme le mari ou le père et le grand-père. Les programmes politiques ne s'adressaient donc qu'aux personnes et groupes, détenteurs de pouvoir. Les femmes, n'ayant jamais été autre chose que le cheap labor des usines, serveuses, vendeuses, secrétaires, infirmières ou enseignantes de bas niveaux (primaire et secondaire) et bénévoles partout ailleurs, n'ont donc jamais été consultées lors de l'élaboration des structures sociales, politiques, économiques de leur société.

Comment les Québécoises ne seraient-elles pas persuadées d'un changement est en train de s'opérer quand, après tant d'années d'oubli, elles se voient consacrer un chapitre intitulé "La condition féminine", dans le programme politique du Parti libéral?

Or, certaines femmes n'ont pas été sans remarquer que ce chapitre était une sorte de fourre-tout dans lequel on avait jeté, pêle-mêle, quelques-uns des sujets généraux les plus controversés de l'heure. Plus flagrant encore, a été le fait que pendant que toutes les femmes se massaient dans l'atelier de condition féminine, lors des congrès, les hommes, eux, se distribuaient dans les ateliers où se débattaient les questions relatives à l'économie et à la politique.

Les femmes ont encore pu constater qu'on leur soustrayait les questions essentielles telles, par exemple, que la question de la reversibilité de la rente du mari sur la femme lors de la mort de ce dernier ou encore l'élaboration d'une politique nataliste, deux sujets impliquant directement et essentiellement les femmes mais détournés de l'atelier de condition féminine et traités par des hommes dans l'atelier des affaires sociales.

Dans le cadre de discussions visant à favoriser l'insertion des femmes sur le marché du travail, les femmes de l'atelier de condition féminine n'ont su que préconiser le rejet des garderies subventionnées suggérant de les remplacer par des garderies privées sous prétexte qu'autrefois la "société" n'avait pas payé pour les enfants et que par conséquent la "société" d'aujourd'hui n'avait pas à subir ce fardeau. Comme si on ne payait pas pour les autres au chapitre de l'éducation et des services de santé! Les profes-

sionnels de l'éducation et leurs syndicats veillent pour protéger leurs structures, les corporations médicales veillent pour protéger le système de consommation des services actuels; mais quelle organisation serait sur le plan économique, social ou politique, assez puissante pour défendre les intérêts des jeunes mères de famille qui seront éliminées du marché du travail si les tarifs de la garderie sont le moindre ment prohibitifs?

Tels sont les effets avilissants et dégradants de l'oppression subie par les femmes. Sous-éduquées, elles sont, et il s'agit ici de femmes politisées puisqu'elles participent aux congrès, incapables de percevoir les problèmes d'ensemble et à porter un jugement critique sur les structures sociales, politiques ou économiques. L'oppression dont elles sont, ou furent, victimes les a réduites: leur vie fut mesquine, celle de leur fille ou petite-fille le sera.

On a pu, au cours des dernières années et à la faveur de l'institution de conseils du statut de la femme relevant des instances tant fédérale que provinciale, leurrer les femmes et, sous le couvert de structures soi-disant favorables à leur évolution et à leur émancipation, les encadrer.

Les mouvements de femmes, qui se sont développés un peu partout au cours des récentes années et qui ont, parfois, mis les pouvoirs en état d'alerte, ont pu donner à penser à la population qu'enfin les hommes pre-

naient conscience de l'état d'oppression dans lequel étaient maintenues les femmes, qu'enfin l'égalité de rapports pointait à l'horizon.

Mais aujourd'hui il faut bien voir ce que sont devenues les femmes: les plus grandes consommatrices des programmes d'éducation d'un appareil qui s'est développé précisément au cours des dernières années et les plus grandes consommatrices des services de santé d'un autre appareil qui s'est, lui aussi, restructuré au cours des dernières années.

De reproductrice et ménagère qu'elle était autrefois, la femme a pu accéder à la fonction sociale de consommatrice de biens et services; c'est là l'essentiel de sa participation dans la formation sociale actuelle. Les femmes (des groupes de recherche de l'Université de Montréal ont publié leurs recherches cf. Le Devoir, 10 juin 1980) consomment de l'éducation soit à temps partiel, soit trop tard après avoir élevé leur famille, ou s'arrêtent au ler et 2e cycle à moins qu'elles ne soient majoritairement orientées vers les facultés qui ne donnent pas les pouvoirs économiques, politiques ou sociaux. Ainsi se reproduit la division sociale du travail entre les femmes et les hommes.

Le programme du PLQ et le processus de déroulement de ses congrès sont révélateurs d'une idéologie traditionaliste. Incapables d'intégrer la condition féminine à une politique d'ensemble, les hommes politiques démontrent que la fem-

me est un être à part qui vit à l'état de subordination. D'ailleurs, à aucun moment, le programme ne s'adresse aux Québécoises. Ce document ne s'adresse qu'aux hommes parce qu'eux seuls détiennent le pouvoir, ce qui accentué le fait qu'aucune fonction n'y soit féminisée.

On ne peut, actuellement, que s'interroger sur la lutte des femmes. La récupération est chose faite des lors que les pouvoirs reconnaissent publiquement ce que, pendant des décennies, ils tenaient secret à savoir que la femme est traitée en femme-objet, ce qu'admet le programme du PLQ.

Ces aveux publics ne doivent plus faire illusion. Pour se faire du capital politique tout parti doit, actuellement, placer la carte de la condition féminine dans son jeu. Mise à part une reconnaissance officielle de leur statut de groupe majoritaire minorisé, quels sont les gains réels des femmes? Toutes les structures qu'elles se sont données sont fragiles, éphémères, menacées car non soutenues par de puissants intérêts males.

En cette période de flatteries électorales, il apparaît donc urgent, pour les groupes de femmes, de porter un regard critique sur les programmes proposés, de rejeter tout changement proposé sous forme de vœux pieux et d'exiger l'assomption, à part égale avec les hommes, des postes de direction dans les secteurs publics et parapublics.

Janine Boynard-Frot

OPINION LIBRE

Pour le respect des droits humains au Salvador

M. Lloyd Michael Rives
Consul général des
Etats-Unis à Montréal

Dans une entrevue que vous accordiez le 11 février au réseau TVA, vous avez commenté le lancement de la campagne de pétition organisée par le Regroupement pour un Salvador libre.

1) Vous prétendez que le Regroupement pour un Salvador libre est manipulé par la gauche internationale.

Bien que ne faisant pas partie intégrante du Regroupement, en aucun moment avons-nous cru discerner le moindre facteur de manipulation extérieure venant soit de l'Union Soviétique, de Cuba, ou de groupes internationaux d'extrême-gauche. Le simple fait d'être préoccupé par les violations constantes des droits humains dans un pays qui a connu plus de 10,000 assassinats politiques en un an, et dont plus de 100,000 citoyens sont maintenant des réfugiés, ne constitue en rien une affirmation de sympathies avec quelque philosophie politique que ce soit.

De plus, je crois qu'il est temps que votre gouvernement cesse de reprendre à son compte les affirmations des dictateurs militaires d'Amérique latine qui qualifient de "communiste" ou de "subversive" toute personne ou organisation qui n'est pas intégralement en accord avec leurs attitudes et agissements répressifs. Je vous rappellerai simplement à cet effet que le Président Carter a déjà subi de telles accusations de la part des militaires du Guatemala.

2) Vous accusez le Regroupement de faire de la propagande en faveur des forces révolutionnaires du Salvador.

Ici encore, vous reprenez les affirmations de la Junte qui affirme que qui n'est pas en sa faveur est nécessairement en faveur des "révolutionnaires". Je m'oppose à une telle déformation des réalités politiques, croyant que, sans se ranger avec une organisation politique précise, l'Eglise a le droit et le devoir de condamner les agis-

sements meurtriers de la Junte et de dénoncer publiquement toute forme d'ingérence extérieure dans les affaires internes du Salvador. Vous trouverez d'ailleurs ci-joint un dossier qui rend compte des agissements de la Junte au cours de la dernière année et sur lequel nous nous basons pour demander à la population de s'opposer fermement à l'envoi d'aide militaire de la part de votre gouvernement.

3) Vous laissez entendre que la plupart des informations données à cette conférence de presse ne sont que des mensonges.

Il se peut que certains des chiffres avancés ne puissent pas être confirmés. Par contre, je peux vous affirmer que l'ensemble des informations données me semblaient justes et en accord avec celles que je reçois régulièrement du Salvador.

J'espère que la lecture du document ci-joint vous aidera à comprendre pourquoi le Comité des droits humains de la Conférence des évêques catholiques du Canada fait maintenant appel à la population pour qu'elle fasse pression sur le gouvernement du Canada afin qu'il:

1) maintienne sa position de ne rapporter aucune nouvelle aide économique au régime militaire jusqu'à ce que les droits humains soient de nouveau respectés et que le peuple du Salvador puisse librement exprimer sa volonté politique;

2) dénonce publiquement toute intervention extérieure, particulièrement celle des Etats-Unis telle qu'elle se manifeste actuellement par l'envoi d'armes et de conseillers militaires;

3) combatte avec vigueur toute tentative de gouvernement américain d'organiser une invasion massive du Salvador, ce qui créerait un nouveau Viet-Nam;

4) fasse pression sur les organisations internationales pour qu'elles se portent au secours des quelques 100,000 Salvadoriens qui ont dû fuir leur pays et se trouvent actuellement disséminés dans toute l'Amérique centrale.

Bien vôtre en Notre Seigneur,
Adolphe Proulx, évêque de Hull
Président du
comité des droits humains
Conférence des évêques
catholiques du Canada

Une vision déformée des événements politiques

M. Jean-Baptiste Boulet,

Au sujet d'une de vos lettres parue dans le journal La Tribune, samedi le 14 février, je voudrais vous faire remarquer certains détails majeurs influant sur le contenu.

Votre titre change quand il s'agit du journal Le Devoir où j'ai lu: "Soyez prudents concitoyens". Dans La Tribune, j'ai lu: "Que le PQ respecte le verdict rendu par la population le 20 mai!"

Notons le canyon qui sépare les deux en-têtes. Fait

inusité, dans La Tribune, votre en-tête ne correspond pas au sujet. Pour continuer sur votre texte que je qualifie d'incohérent, parfois faux et souvent insipide, je vous suggère quelques questions qui pourraient changer positivement votre vision malicieuse des événements politiques.

Qu'est-ce que le gouvernement ne respecte pas? Qu'est-ce que le gouvernement respecte? Qu'est-ce que l'administration du gouvernement camoufle? Qu'est-ce que l'administra-

tion du gouvernement ne camoufle pas? Qu'est-ce qu'un nationalisme vrai? Qu'est-ce qu'un nationalisme faux? Pourquoi 6 provinces s'opposent au rattachement de la constitution? Pourquoi 6 provinces ne s'y opposeraient pas? Pourquoi le papier de la constitution est encore en Angleterre? Comment pouvons-nous l'avoir au Canada? Pourquoi ne lisevons pas les journaux?

Jacques Boisvert
Sherbrooke

Et après le colloque du CSSE?

Le colloque des Centres des Services Sociaux de l'Estrie fut une réussite. Que fera-t-on pour y donner suite?

Je ne peux laisser passer inaperçu et sans lendemain, cette journée aussi enrichissante. J'admire les dirigeants, les professionnels et les bénéficiaires qui se sont mis à blanc, soit au niveau des interventions, soit au niveau des témoignages vécus. C'est très engageant de se créer des situations où l'on est sujet à des critiques, où l'on peut être appelé à changer nos modes de fonctionnement ou bien cesser de jouer le rôle de dépendance et de victime face à l'homme, à la femme, face à l'autorité, face à la société québécoise, canadienne ou internationale.

Nous aussi nous avons de la nourriture à apporter au CSS.

On a beau attendre mer et monde du CSS, du gouvernement, du ministère de l'éducation etc... On est en droit de recevoir de bons services, c'est vrai et ce n'est pas un luxe... Mais tant et aussi longtemps que nous resterons assis sur nos petits coussins confortables en attendant que la manne ou la "merde" nous tombe du ciel, nous sommes comme le foetus attendant la nourriture du cordon ombilical tout en admettant que lui, au moins, il attend d'être assez fort physiquement pour se mettre au monde.

Nous aussi nous avons de la nourriture à apporter au CSS.

C'est toi, c'est moi, c'est l'autre qui sommes à la base du gouvernement, à la base des organismes à buts humanitaires. C'est toi le bénéficiaire, le professionnel, le dirigeant; c'est toi le jeune, l'homme ou la femme qui observe, qui cotte des gens dans le besoin... Donnons-nous tous la main et marchons pas à pas. Montons l'escalier, une marche après l'autre en étant bien sûr d'y avoir bien posé le pied pour ne pas risquer de dégringoler. Soyons patients mais levons-nous et marchons. L'autonomie ne se gagne qu'à ce prix.

Le goéland solidaire

Les sorties verbales de M. Lévesque

Dans votre édition de mercredi le 18 février 1981, un article en page C-16 portant en gros titre "Les libéraux sont de parfaits déracinés" relayait une violente dénonciation des libéraux par René Lévesque.

Dire que les libéraux sont des déracinés, qu'ils sont de simples numéros purement carriéristes, que leur notion de liberté individuelle s'apparente à la liberté du renard qui entre dans le poulailler et affirmer que le parti libéral est dominé par les représentants des circonscriptions cossues du "West Island", c'est, à mon avis, de la pure démagogie.

Que l'on soit péquiste, libéral ou conservateur, il est malheureux de voir notre premier ministre perdre les pédales et manquer de respect envers les Québécois qui ne pensent pas comme lui et en plus de faire du racisme en insinuant continuellement que tout ce qui est anglais est malsain.

J'espère que ses messages seront plus positifs lors de la campagne électorale qui s'annonce.

Un électeur

L'éducation sexuelle et les valeurs chrétiennes

Nous n'acceptons pas la déclaration de Mgr Fortier lorsqu'il dit accepter l'enseignement sexuel à l'école avec des valeurs morales et chrétiennes à la CSCS le 17 février 1981. Quelle garantie nous donne-t-il sur ceux qui l'enseignent? Avec la position qu'il a, il devrait savoir que nos écoles confessionnelles sont en jeu et que beaucoup de gens travaillent pour élever le mot catholique. Alors, où irait les valeurs chrétiennes de Mgr Fortier? Surtout lorsqu'on sait que par le vote qui s'est fait, la majorité des professeurs ne veulent pas les valeurs chrétiennes, alors que

la majorité des parents veulent ces valeurs chrétiennes. Nous félicitons la franchise de Nicole Deshaies lorsqu'elle a dit qu'il lui était impossible de fournir cet enseignement avec des valeurs morales et des valeurs chrétiennes. Ceci prouve que cet enseignement donné hors du foyer et surtout de façon collective, est inconciliable avec des valeurs chrétiennes.

Alors, si on veut nous faire accepter l'éducation sexuelle à l'école, qu'on nous prouve le contraire. D'ici là, ce sera encore "jamais". Le ralliement des parents

OPINION LIBRE

Education sexuelle: réflexions des auteurs du sondage

Après avoir remis notre rapport final au Comité de parents et au Conseil des commissaires, nous considérons légitime de livrer certaines réflexions personnelles qui n'engagent que les auteurs et non le Comité de parents ni même la Commission scolaire.

La première réflexion porte sur l'objectif même de la consultation: l'objectif fondamental de cette consultation était de connaître l'opinion véritable des parents ayant des enfants inscrits à la C.S.C.S. sur l'opportunité de l'éducation sexuelle à l'école primaire. Pour atteindre cet objectif, le Comité de parents a procédé de la façon suivante:

Dans un premier temps, le Comité s'est soucié d'informer et de sensibiliser la population visée. Ainsi, au cours des dix-huit derniers mois, le Comité a rendu publiques toutes ses délibérations, a transmis la documentation nécessaire, a invité les parents à des rencontres, a provoqué des assemblées, des échanges, etc. De telle sorte que continuellement, et la preuve en est là, les médias de la région ont donné une place prépondérante à cette question.

Dans un deuxième temps, le Comité a voulu favoriser le plus possible les échanges d'opinions sur cette question. Ainsi, le Comité de parents a exigé la tenue

d'assemblées spéciales dans chaque école. Dans les faits, plus de 2000 personnes se sont présentées à ces assemblées.

Dans un troisième temps, le Comité de parents a voulu que la consultation soit faite auprès du plus grand nombre de parents dont il est le représentant légal auprès du Conseil des commissaires. C'est pourquoi il a fait en sorte que cette consultation rejoigne tous les parents et s'est refusé de procéder par échantillonnage. Le Comité est conscient qu'une partie de la population n'a pas été touchée par cette consultation. Faut-il souligner de nouveau qu'il n'appartenait pas au comité de parents de consulter ceux qu'il ne représente pas légalement? Cependant certaines interrogations nous sont parvenues. Les parents qui ont répondu au questionnaire sont-ils à ce point en marge du reste de la société? Vivent-ils dans un monde hermétique, isolés des autres à ce point que l'influence de l'environnement humain immédiat n'ait pas de prise sur eux? Il nous semble évident que les groupes et les personnes ont exercé une certaine influence sur ceux qui devaient se prononcer. Dans toutes les discussions qui ont suivi cette consultation, il aurait été souhaitable, pour ne pas dire plus honnête, de ne pas mêler les choses, les sujets et les personnes. Certains se sont complus à confondre

l'objectif et les étapes, le sujet et les personnes qui ont cherché à connaître l'opinion de la population. On aurait pu au moins éviter de mêler les choux et les lapins même si ces derniers aiment les choux. Espérons qu'à l'avenir, on évitera de mêler les choses, les sujets et les personnes.

La deuxième réflexion porte sur la préparation du questionnaire.

Dès le début de l'opération, les responsables de la consultation ont exigé que cette démarche soit conduite selon l'esprit et les exigences mêmes de la recherche scientifique et selon les règles d'éthique professionnelle universellement reconnues. Les responsables ont respecté la plus grande objectivité et ont surtout respecté, par la confidentialité, les droits et libertés des personnes.

Compte tenu de l'objectif même de la consultation, l'élaboration du questionnaire a été effectuée afin de rechercher l'opinion la plus exacte des répondants. La construction finale avait été précédée de recherches dans la littérature scientifique et suivie d'une pré-expérimentation.

Chacune des parties de ce questionnaire avait un objectif spécifique. La première partie, identification, était prioritaire puisqu'elle permettait d'envisager au niveau de l'analyse, la différenciation des

groupes et des sous-groupes selon les diverses variables en cause. L'analyse nous a prouvé l'importance de ces informations puisqu'elle a permis justement de lire les résultats à la lumière des différences qui en sont ressorties.

La deuxième partie fut la définition elle-même. Pour les auteurs, il était fondamental que les répondants aient à se prononcer à partir d'une définition explicite et non pas en fonction d'interprétations cachées de ce que les auteurs entendaient par éducation sexuelle. A notre connaissance, personne n'a réfuté cette définition.

La troisième partie comprenait deux dimensions: Tout d'abord, la question A portait sur le principe lui-même. Ensuite, les questions B, C, D permettaient aux répondants, de la façon la plus démocratique et opérationnelle possible, de nuancer, confirmer, préciser leur accord, leur désaccord ou leur incertitude. Les responsables étaient fort conscients qu'ils allaient au maximum de l'objectivité possible.

La quatrième partie invitait de façon explicite à la réflexion et à la recherche de l'opinion de l'environnement le plus immédiat, en fin de compte, à une participation élargie de l'expression d'opinion.

La cinquième partie obligeait les répondants

à s'interroger eux-mêmes et à prendre conscience de leurs propres valeurs humaines.

Enfin, la dernière partie renforçait la nécessité pour les parents de s'impliquer dans cette consultation et celles à venir.

Les auteurs sont conscients que d'autres questions auraient pu être posées, que certains auraient pu être différentes et qu'il aurait été possible d'en supprimer, cependant, ils tiennent à faire remarquer que, compte tenu des données de la recherche scientifique, des objectifs mêmes de la consultation et de la pré-expérimentation, celles qui furent retenues étaient les plus appropriées à recueillir l'information nécessaire. De fait, le taux élevé des répondants et le taux particulièrement fort de réponses à cha-

que question, leur permettent de dire que le choix fut judicieux. Nous avons favorisé, et plus que favorisé, l'expression de toutes les opinions et surtout nous avons refusé le piège grossier et mesquin des pseudo-inquisiteurs du XXe siècle.

La troisième réflexion porte sur la crédibilité. L'objectif de la consultation était de favoriser la participation du plus grand nombre possible de personnes. Pour ce faire, nous avons cru et, la participation nous permet plus encore d'y croire, que la modalité utilisée était la meilleure dans les circonstances. Nous persistons à croire à la crédibilité, à l'honnêteté des professeurs, des directeurs, des enfants et des parents eux-mêmes.

Ce fut la modalité qui a permis d'atteindre le plus grand nombre de

personnes susceptibles de répondre. Nous affirmons sans aucune réserve que tous ont pu se prévaloir de ce droit. Tout autant que nous croyons que l'usage n'en a pas été abusif. Les témoignages reçus durant la période de passation et celle de la réception nous le confirment. Par exemple, de nombreux parents retournaient leur questionnaire en soulignant qu'ils avaient reçu une autre copie et qu'ils avaient déjà répondu. Nous nous félicitons de la remarquable expression d'honnêteté des personnes et nous avons estimé à leur juste valeur toutes les opinions.

Une dernière réflexion: la démocratie c'est un signe de charité, diront les uns, d'altruisme diront les autres. La démocratie c'est d'abord et avant tout savoir accepter et respecter l'opinion de son prochain: ce qui veut dire que la vraie victoire morale consiste à accepter humblement qu'une majorité de "prochains" puisse avoir une opinion diffé-

rente de la sienne. C'est là pour nous la conviction profonde que nous avons à la fin de cette démarche.

Enfin, est-il nécessaire d'affirmer que la collaboration de tous et chacun a été effectuée bénévolement: que ce soit le Comité de parents, les répondants, les experts qui ont donné des avis ou leur temps et les auteurs qui, tout au contraire de recevoir une rémunération quelconque, ont consacré une partie importante de leur propre temps et emprunté celui de leurs collègues et même de leur famille, à favoriser l'expression collective. Devant la réussite aussi totale de l'opération, ils ne peuvent que s'en réjouir.

Les responsables du sondage sur l'éducation sexuelle
Jean Robert Langlois
René Hivon
René Lefebvre

DOCUMENT

Grande-Bretagne: le suicide travailliste

Il vient de se produire un recul inquiétant dans un bastion de la démocratie en Europe. Pour la première fois depuis l'an mille, un grand parti politique, et un grand parti politique de gauche, se trouvant dans l'opposition, a voulu et obtenu, mieux encore s'est imposé à lui-même une restriction du suffrage universel. Et le plus beau de l'affaire est que cette régression a eu lieu dans la plus ancienne, dans le modèle de toutes les démocraties politiques modernes: la Grande-Bretagne. On y est revenu au système primitif, dans lequel une minorité s'attribue des voix privilégiées lui assurant la prépondérance sur l'ensemble du groupe social dont elle n'est qu'un fragment. Je m'explique.

Le système politique britannique est un système parlementaire pur, dans lequel le Premier ministre, chef unique de l'Exécutif, est élu par les députés de son parti. Il est d'abord élu leader du parti, puis, lorsque ce parti gagne les élections, il devient automatiquement Premier ministre. Cela semble la procédure la plus démocratique. (...)

C'est ce système, aussi proche que possible de la volonté populaire, que le Parti travailliste vient de "réformer", au cours d'un congrès extraordinaire réuni à cet effet. Désormais, le leader travailliste, Premier ministre potentiel, appelé à gouverner la Grande-Bretagne en cas de victoire de son parti aux élections générales, ce leader sera désigné par un

collège électoral composé comme suit: 40% des voix appartiendront aux représentants des syndicats; 30% aux délégués du parti, élus par les militants des sections locales; 30% par les députés élus du suffrage universel, membres du groupe parlementaire à la Chambre des communes.

Pour mesurer la portée de cette réforme, il faut avoir présents à l'esprit certains faits capitaux, et en général peu connus du lecteur non britannique. Les syndicats, en Grande-Bretagne, inscrivent d'office au Parti travailliste une proportion variable de leurs adhérents, dont ils paient les cotisations. C'est leur manière à eux de contribuer au financement des Travaillistes. Le volume de ces "affiliations" n'a rien à voir avec la décision individuelle des syndiqués, qui, d'autre part, à titre personnel, peuvent être ou ne pas être travaillistes. En augmentant sur le papier le nombre de ses affiliés, c'est-à-dire en fait en augmentant son aide financière au Parti travailliste, un syndicat, par exemple celui des routiers ou des employés municipaux, élargit d'autant la part qui lui revient dans les 40% du collège électoral appelé à désigner le futur Premier ministre.

Quand on sait, d'autre part, que les syndicats britanniques ont depuis longtemps oublié la pratique du scrutin secret, que leurs leaders sont des adeptes invétérés du "vote bloqué", c'est-à-dire arrivent

aux réunions avec dans leur poche et à leur discrétion les centaines de milliers de voix de leurs adhérents; quand on sait, enfin, que la majorité des chefs syndicaux ont été mis en place à vie, on peut conclure aisément qu'une poignée de potentats inamovibles a reçu les moyens et la mission de rogner le champ d'action du suffrage universel et du peuple souverain.

On objectera, on a objecté que le vote bloqué et autres abus antidémocratiques dans les syndicats britanniques ne datent pas d'hier et que l'"aile droite" du Parti travailliste, la grande vaincue de la récente réforme, ne les dénonçait pas jadis avec autant de vigueur qu'aujourd'hui. C'est vrai. Mais la réponse est qu'aujourd'hui ce qui est en jeu est l'attribution du pouvoir politique suprême, et non pas la seule détermination de la direction d'un syndicat ou de son orientation. Que 40% des voix, dans le collège électoral désignant le futur Premier ministre, soient dérobées au suffrage universel et remises à quelques magnats manipulateurs de congrès est inconcevable dans une société démocratique.

D'autant plus que les syndiqués ne sont pas tous travaillistes, loin de là, et que, en 1979, c'est un déplacement important des voix des ouvriers et employés syndiqués qui a donné aux Conservateurs la majorité.

Des réserves analogues doivent être faites au sujet des 30% de voix que contrôleront, dans

le nouveau collège électoral, les délégués des sections locales du Parti travailliste. Nul n'ignore qu'entre les cent mille ou deux cent mille militants d'un parti politique et les cinq, dix ou douze millions d'électeurs donnant leurs voix à ce parti, il y a souvent un abîme idéologique. L'explication est simple: ce sont les citoyens qui font les résultats des élections générales, mais ce sont les professionnels de la politique qui font les congrès et manœuvrent les sections. Nul n'ignore non plus que la faible assiduité aux réunions locales de militants permet à une minorité de permanents de faire adopter à main levée ce qu'ils veulent. La différence entre un régime totalitaire et un régime démocratique est précisément que, dans le second, ce qui se décide dans le parti n'est pas automatiquement ce qui se décide dans le pays.

(...) Si les Travaillistes reconquièrent le pouvoir, les représentants authentiques du peuple tout entier, élus au suffrage universel direct et secret, n'auront même plus un tiers des voix pour désigner le chef de l'Exécutif. Il paraît que cela s'appelle une "victoire de la gauche". L'immortel auteur d'Animal Farm et de 1984, George Orwell, doit en être secoué de fou rire dans sa tombe, lui qui raconte si bien comment une société glisse peu à peu dans la dictature au nom de la démocratie.

Jean-François Revel
L'Express

À LA BANQUE DE MONTRÉAL, L'ÉPARGNE-RETRAITE ET L'ASSURANCE-VIE, ÇA FORME UN TOUT!

Des régimes enregistrés d'épargne-retraite avec assurance-vie sans frais supplémentaires: une autre initiative de la Banque de Montréal

Une combinaison gagnante!
La Banque de Montréal lance l'épargne-retraite assortie d'assurance-vie! D'ores et déjà, les épargnes déposées dans un régime d'épargne-retraite chez nous doubleront automatiquement (jusqu'à concurrence de \$30 000) dans un cas de décès avant l'âge de 60 ans. Ainsi, en plus de réduire vos impôts, vous obtenez maintenant une assurance-vie sans frais supplémentaires!

Ça se fait automatiquement!
Ceux qui ont déjà un dépôt à terme de retraite, un compte spécial de retraite ou un certificat de placement de retraite de la Banque de Montréal recevront automatiquement la protection de l'assurance-vie. Ceux qui souscriront à l'un de ces trois régimes chez nous seront assurés instantanément, en cas de décès accidentel, et recevront une protection complète six mois après la date d'adhésion au régime.

Aucun examen médical ni frais supplémentaires!
Pas besoin de passer d'examen chez le médecin, ni de payer des frais supplémentaires pour recevoir cette protection additionnelle. A la Banque de Montréal, les règles du jeu sont faciles!
Taux d'intérêt toujours aussi avantageux!
Bien sûr, vous profitez d'un taux d'intérêt des plus concurrentiels, tout en réduisant vos impôts et en obtenant de l'assurance-vie sans frais supplémentaires. Toute une série d'avantages qui s'agencent bien!

À vous de jouer... avant le 2 mars 1981!
La date limite de cotisation pour avoir droit à une réduction d'impôts est le 2 mars 1981. Alors hâtez-vous et préparez dès aujourd'hui votre avenir et celui des êtres qui vous sont chers en cotisant à un régime d'épargne-retraite assorti d'assurance-vie à la Banque de Montréal.

Transférez votre R.E.E.R. chez nous!
Notez bien! Si vous transférez votre R.E.E.R. actuel à la Banque de Montréal vous recevrez également la protection de l'assurance-vie. Rien de plus simple! Passez nous voir, nous nous occuperons de tout. Pour moins d'impôts aujourd'hui et encore plus de sécurité demain, renseignez-vous à l'une de nos succursales.

UNE INITIATIVE RASSURANTE DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

Scrabble® est la marque de commerce déposée de Selchow & Righter Company et le Jeu de Mots Croisés est reproduit avec leur permission.

LES MERCREDIS DE L'ENVIRONNEMENT

LE MERCREDI 25 FEVRIER 1981 LES PLUIES ACIDES ET L'ENVIRONNEMENT

INVITE: M. JEAN-NOEL VIGNEAULT, BIOLOGISTE, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUEBEC. PAVILLON 2, 378, rue PARC, LOCAL 92-101 18h30

Le spécialiste estime que les pluies acides constitueront d'ici la fin du siècle la principale source de dégradation de notre milieu naturel. Si rien n'est fait pour enrayer le mal, l'air deviendra sérieusement contaminé et toxique.

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

La finance

Vase projet d'expansion: la boulangerie Larochelle et Frères espère doubler sa production de pain

SHERBROOKE (LD) — La boulangerie Larochelle et Frères Ltée, de Sherbrooke, entreprend un projet d'expansion avec l'objectif de doubler sa production de pain.

S'il n'y a pas de retard involontaire, les travaux de la 1ère phase d'expansion devraient être terminés pour le 1er juillet prochain, a indiqué M. Marius Larochelle, président.

En rapport avec cet investissement, les travaux de la 1ère phase d'expansion devraient être terminés pour le 1er juillet prochain, a indiqué M. Marius Larochelle, président.

D'ici la fin de l'année, 15 nouveaux emplois seraient ainsi créés. Larochelle et Frères veut porter sa production hebdomadaire de pain qui varie entre 180,000 à 200,000 unités actuellement, à environ 400,000.

Cette boulangerie dessert déjà tous les Cantons de l'Est, et un peu plus, en incluant par exemple les secteurs de Sutton, Thetford

Mines et quatre "lignes" aux Etats-Unis. 60 camions sont sur la route tous les jours pour desservir la clientèle.

Le projet comprend des améliorations locales à la bâtisse, ainsi que l'achat de machinerie. On a déjà commandé un nouveau mala-

xeur. Dans une autre phase, peut-être en '82, on compléterait un réaménagement des locaux.

Le projet de Sherbrooke impli-

quera peut-être aussi de redéfinir la vocation d'une autre entreprise de Drummondville, qui appartient au même groupe.



Marius Larochelle

MONTREAL (PC) —

La société Alcan Aluminium prévoit pour cette année d'augmenter ses dépenses d'investissement de 26 pour cent sur celles de l'an dernier, à \$US 951 millions.

Dans un communiqué faisant état du rapport annuel 1980 publié lundi, Alcan indique que plus de tiers des investissements projetés pour cet-

te année seront consacrés aux installations d'électrolyse canadiennes, notamment à la construction de l'usine de Grande-Baie, au Québec.

Des sommes importantes seront aussi investies en Australie, au Brésil et en Europe. La société a réalisé en 1980 un bénéfice record de 8542 millions, comparativement à 5427

millions l'année précédente.

Selon M. David Culver, président-directeur général d'Alcan, les marchés nord-américains ont laissé entrevoir les signes d'une reprise partielle en fin d'année, mais la conjoncture est restée mauvaise en Europe et au Japon.

Alcan évalue les

stocks excédentaires de l'industrie de l'aluminium, fin 1980, à un peu plus du quart du niveau qu'ils avaient culminé lors de la dernière récession (2.7 millions de tonnes en mai 1975). Il est peu probable, note M. Culver dans son message aux actionnaires, qu'une telle situation se reproduise avec la même acuité.

Quant à la perspective à plus long terme, la croissance de la demande ne se fera probablement pas à un rythme aussi élevé qu'au cours des dernières années.

TORONTO

TORONTO (PC) — L'indice composé de la Bourse de Toronto a clôturé hier en hausse de 16,72 points à 2168,16, alors que les pertes l'ont emporté de justesse sur les gains par 253 à 251 et 220 valeurs étaient inchangées.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

MONTREAL (PC) —

La société Alcan Aluminium prévoit pour cette année d'augmenter ses dépenses d'investissement de 26 pour cent sur celles de l'an dernier, à \$US 951 millions.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

A VENDRE MANUFACTURE DE MEUBLES

située à Danville, route 116, à 2 milles de Kingsey Falls.

Comprenant:

- terrain cadastré, 400'x700'
- bâtisse en dôme (acier) 40'x150'
- 14' hauteur
- entrepôt 26'x50'
- équipement au complet

Pour informations: Manufacture (819) 839-3083; Résidence (819) 363-2206

TORONTO

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their share prices.

Les contrats de rente à versements invariables: La façon astucieuse d'administrer un coup d'argent!

Une épargne-impôt à rendement supérieur pour vos revenus exceptionnels

Un contrat de rente à versements invariables de la Sherbrooke Trust vous permet d'étaler sur plusieurs années un revenu exceptionnel, de manière à payer moins d'impôt et à maximiser votre investissement.

Pour bénéficier d'un tel contrat, venez rencontrer votre conseiller en services financiers et fiduciaires. Fort de son expérience et du savoir-faire réputé de notre service des placements, il est en mesure de vous démontrer que vous pouvez donner un rendement réellement supérieur à votre revenu exceptionnel en l'investissant dans un contrat de rente à versements invariables.

Voici quelques types de revenus exceptionnels admissibles à un contrat de rente à versements invariables:

- gains provenant de la vente d'immeubles commerciaux ou industriels
- gains provenant de la vente d'actions
- paiements uniques reçus lors de la retraite pour des journées de maladie accumulées ou en reconnaissance des années de service.

Agissez maintenant!

Pour profiter des avantages d'un contrat de rente, vous devez dépendant y avoir souscrit avant le 2 mars.

Téléphonez-nous et demandez le poste 2000. Sur demande et SANS FRAIS, nous vous ferons parvenir une soumission écrite. Nous acceptons les frais d'appel.

Heures d'ouverture spéciales du 23 au 28 février: lundi au vendredi 9h à 21h, samedi 9h à 17h.

Demandez une soumission à un conseiller en services financiers et fiduciaires de la Sherbrooke Trust.

SHERBROOKE TRUST

75, Wellington nord, 563-4011 — Place Belvédère, 563-3447 — Carrefour de l'Estrie, 563-3331

Prévention du crime : échec lamentable de la Commission de police du Québec

QUEBEC (PC) — La Commission de police du Québec a échoué lamentablement dans son mandat de favoriser la prévention du crime et d'accroître l'efficacité des services de police.

C'est ce qu'a conclu hier le président de la Fédération des policiers du Québec, M. André Nadon, alors qu'il présidait une assemblée spéciale des représentants syndicaux des 10.000 policiers municipaux.

Par cette assemblée, la Fédération a voulu boycotter les journées d'études annuelles que tient à Québec la Commission de police et at-

l'inefficacité policière, à savoir les maires, les conseillers et les gestionnaires municipaux.

M. Nadon dénonce notamment l'inaction de la Commission de police lors de l'abolition de certains services policiers municipaux et de l'embauche de plusieurs agences de sécurité, dites polices parallèles, sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

«La Commission de police, soutient M. Nadon, s'est tenu étrangement à l'écart des cau-

ses viscérales de ce qui a pu contribuer à l'inefficacité policière pour s'émiscer indûment dans nos conditions de travail.»

Pour M. Nadon, il est bien évident que la commission, qui se veut partant un organisme neutre, se plait à favoriser la partie patronale lors des négociations.

La Fédération des policiers demande au ministre de la Justice de faire appliquer les recommandations du rapport Saulnier, publié en 1978, et de donner suite

aux nombreux autres rapports et études qui ont été publiés au cours de la dernière décennie et qui sont demeurés sur les tablettes.

M. Nadon affirme également que le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, est lui aussi responsable de la détérioration des services policiers municipaux.

Son projet de loi 48, sur la réorganisation des services de police, constitue un «cataplasme inefficace», selon M. Nadon.

Les citoyens de la Matapédia décidés à continuer la lutte

AMQUI (PC) — Les citoyens de la vallée de la Matapédia veulent poursuivre la lutte pour obtenir l'implantation d'une papeterie dans cette région même si les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé que ce projet était irréalisable dans la vallée.

C'est du moins ce qui ressort d'un sondage téléphonique effectué en fin de semaine par le Ralliement populaire pour la papeterie dans la vallée.

Selon l'organisme, 84 pour cent des Matapédiens interrogés se sont déclarés insatisfaits des solutions proposées pour pallier au problème du chômage, tout en se prononçant en faveur de la poursuite des moyens de pression.

Le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, et le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bané, ont annoncé jeudi dernier que la papeterie sera implantée dans la région de Matane, tandis que la vallée de la Matapédia héritera d'une usine de panneaux-meubles et d'une scierie.

«Nous ne rejetons pas d'emblée les projets, mais les premiers indices indiquent des faiblesses», a réaffirmé le président du Ralliement populaire, M. Jean-Guy Gagnon. «Nous craignons de nous retrouver, dans deux ou trois mois, avec du vent et des promesses».

Entretemps, les membres du Conseil de comté de la Matapédia ont rencontré le ministre Bérubé, dimanche.

«Les maires ont adopté l'attitude de prendre le temps d'étudier les projets et d'aller directement aux sources», a indiqué le ministre à l'issue des entretiens.

Le chef de l'UN accuse de Bané et Bérubé de manipulation partisane

RIMOUSKI (PC) — Le chef de l'Union nationale, M. Roch La Salle, s'en est pris, hier, aux ministres Pierre de Bané et Yves Bérubé les accusant de s'être servis de la population de la Vallée de la Matapédia et de Matane à des fins partisans.

Participant au premier colloque régional de l'UN à Rimouski, le chef de l'UN faisait ainsi allusion au dossier de la papeterie qui a soulevé les passions des gens de cette région.

«Je trouve indécent, a-t-il dit, que l'action de ces deux politiciens ait eu comme résultat l'affrontement de deux secteurs de la population de la même région.»

M. La Salle a également mis la population en garde contre la solution de compromis proposée par les deux ministres. «Car, a-t-il souligné, si on propose une transplantation de chômeurs, nous ne marchons plus».

Environ 80 personnes ont participé à ce premier colloque régional de l'Union nationale dont l'objectif est d'établir le programme officiel du parti à partir du document de travail intitulé Opérations '81, préparé il y a quelques semaines par le Comité de l'Union nationale.

L'étude en atelier a produit peu de modifications au document de travail, les seules résolutions adoptées visant justement à ce que le document et les améliorations qui pourront être proposées dans les colloques régionaux, deviennent le programme du parti.

Le député unioniste de Gaspé, M. Michel Le Moignan, et les candidats de l'UN dans les circonscriptions de Rimouski et Mataédia, MM. Maurice Bouillon et Eudore Allard (un ex-député créditiste à Otta-

wa), participaient également à ces assises qui ont été suivies d'un dîner.



Roch La Salle

Au cours de son allocution, où il a traité de développement économique régional, M. Roch La Salle a réclamer que le gouvernement fédéral soit tenu, par la constitution, de respecter les priorités législatives et administratives des provinces.

«Alors seulement, a-t-il dit, pourrions-nous éviter une répétition des conflits interminables et futiles qui ont marqué l'exploitation d'une mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine ou l'installation d'une papeterie dans la région du Bas Saint-Laurent.»

Selon le chef de l'UN, le gouvernement du Québec a le devoir de se doter d'un plan d'action et d'établir des priorités qui respectent les besoins et les aspirations des régions.

Traitant de certains autres aspects du programme de l'UN, M. La Salle a insisté sur l'assainissement des finances publiques et le soutien à l'initiative privée.

Une part infime consacrée à l'éducation des adultes

MONTREAL (PC) — «On peut dire sans se tromper que la part que le Québec consacre à l'éducation des adultes est infime», reconnaît sans hésiter Mme Michèle Jean au cours d'une entrevue accordée hier. Elle préside depuis un an la commission d'étude sur la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes, formée également de sept autres spécialistes en formation des adultes. La commission Jean, dont le budget initial était de l'ordre de \$2.5 millions, a déjà identifié à travers le Québec une revendication quasi-universelle pour un droit des adultes à l'éducation.

Ancienne journaliste ainsi qu'historienne, qui s'est surtout penchée sur l'histoire trop oubliée des femmes au Québec, Mme Jean, qui possède en outre une maîtrise en sciences de l'éducation (andragogie), considère que la menace de coupures budgétaires dans les programmes d'éducation des adultes rend d'autant plus impérieux les travaux de la commission, qui s'est fixée comme objectif d'élaborer une politique globale pour l'ensemble du Québec.

«On pourrait alors savoir où couper et quoi couper, s'il existe un ordre de priorités établi dans le cadre d'une politique globale, plutôt que de couper n'importe où et n'importe comment», dit-elle. Elle précise que la commission n'a pas été informée officiellement, ni officieusement, de quelque coupure budgétaire. Elle n'a cependant pas pu ignorer les rumeurs persistantes qui lui parviennent de différents milieux.

A la défense des droits des malades mentaux

QUEBEC (PC) — Une commission parlementaire devrait être convoquée dans les plus brefs délais afin que tous les groupes intéressés par la défense des droits des malades mentaux puissent se faire entendre.

C'est du moins ce qu'a réclamé hier en conférence de presse le président de l'Association québécoise des «psychiatrisés» du Québec, M. Bernard Bi-beau.

Selon l'Association dont la raison d'être est d'obtenir, pour les personnes qui ont déjà été traitées par un psychiatre, les mêmes droits civils que ceux généralement accordés à l'ensemble des citoyens, le gouvernement du Québec fait preuve d'immobilisme en refusant depuis plusieurs années de refondre en profondeur l'ensemble de ses lois de «protection» des personnes déclarées malades mentales.

Commissaires d'écoles: candidats non-catholiques?

QUEBEC (PC) — La Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) envisage de demander au gouvernement provincial d'amender sa charte, de façon à ce que des non-catholiques puissent poser leur candidature pour devenir commissaire d'école.

Une résolution en ce sens devait être débattue lors d'une assemblée spéciale du conseil des commissaires, hier soir.

LE PROVENCAL
Cuisine française
Ouvert tous les jours
5156, boul. Bourque
Rock Forest
Tél.: (819) 864-9124

LOUER DE TOUT 569-9548
LOCATION MARTINEAU
2456 ouest, rue King
Machines à laver les tapis à la vapeur
Agent autorisé Honda pour générateurs, pompes à eau, etc.

Vente de Nordair: pas encore de décision de Pépin

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin, n'a pas encore pris de décision en ce qui a trait à la vente de Nordair, qui demeure aux mains d'Air Canada, mais il continue d'espérer qu'un consortium composé d'intérêts québécois et ontariens, Régionair, puisse réunir les conditions essentielles à cette transaction.

Au cours d'une conférence de presse après une rencontre avec des

hommes d'affaires, organisée par le Comité de promotion économique de Montréal (COPEM), M. Pépin a déclaré qu'il revenait maintenant au dirigeant du groupe Nordair, M. André Lizotte, et au président de Québecair, M. Alfred Hamel, associée à la Société d'investissement Desjardins, de s'entendre sur les conditions de la fusion «très complexe» de ces deux transporteurs aériens.

14 1/2 % GARANTI VOILÀ MON REÉR!

Grâce à notre REÉR du compte d'épargne garanti. Le Trust Royal vous offre une gamme complète de REÉR ainsi que de judicieux conseils qui vous permettent de choisir le REÉR le plus avantageux pour vous. Si vous optez pour notre REÉR du compte d'épargne garanti, vous obtiendrez ce taux d'intérêt attractif qui se calcule sur le solde minimum mensuel de votre compte et qui est réinvesti tous les trois mois au taux d'intérêt courant.

Aucuns frais... simplement un taux d'intérêt élevé garanti.

Avec ce régime du Trust Royal vous n'avez aucun frais à payer. De plus, même si le taux d'intérêt peut varier à chaque trimestre, vous obtenez toujours un taux d'intérêt garanti d'au moins 10 pour cent plus élevé que celui de votre compte d'épargne «Vedette».

Et pour mieux voir croître votre épargne, nous vous faisons parvenir un état de compte tous les 3 mois.

Procurez-vous notre brochure.

Lisez notre documentation, puis venez en discuter. Nous sommes la plus importante société de fiducie canadienne. Nous sommes donc en mesure de mieux vous conseiller et de vous offrir les meilleurs REÉR possibles.



Le Trust Royal vous ouvre des portes VOILÀ VOTRE REÉR! Trust Royal

*Taux d'intérêt garanti jusqu'au 31 mars 1981.

25, Wellington nord, J1H 5B3
Tél.: (819) 569-9371

DE LA VOLAILLE AU MENU?

Dinde farcie? Poulet rôti? Coq au vin?

Voici, pour l'accompagner, trois bons vins de table importés et mis en bouteille par notre Société des alcools.

Ils sont offerts chez les épiciers licenciés et dans toutes les succursales de la cave à vin des Québécois.

Bordeaux A.C. (rouge) 750 ml, prix S.A.Q. \$4.95

L'Escale 750 ml, prix S.A.Q. \$3.55

Nuit de la St-Jean, Beaujolais A.C. 750 ml, prix S.A.Q. \$5.95

Beaujolais Nuit de la St-Jean

... Et rappelez-vous: la modération a bien meilleur goût...

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

LE TRUST ROYAL A UN REÉR JUSTE POUR VOUS.

Oui, c'est chez nous que vous trouverez un régime enregistré d'épargne-retraite juste pour vous.

A vous de choisir et d'investir dans un régime de croissance, dans un ou deux des régimes conçus en fonction d'une sécurité garantie ou dans un régime innovateur tel notre nouveau Fonds "Énergie". Tous les REÉR du Trust Royal sont créés afin de vous faire bénéficier des meilleurs investissements possibles.

Nous sommes la pour mieux vous conseiller sur les façons de vous constituer un programme complet de retraite planifiée à l'aide de notre choix de REÉR. La clé se trouve dans une saine diversification afin de vous constituer un ensemble de REÉR qui vous donne une couverture totale. Et c'est là que nos conseils vous serviront le mieux. Sachez en profiter!

Procurez-vous notre brochure gratuite.

Lisez notre documentation, puis venez en discuter. Nous sommes la plus importante société de fiducie canadienne. Nous sommes donc en mesure de mieux vous conseiller et de vous offrir les meilleurs REÉR possibles.

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

VOILÀ VOS REÉR!

Trust Royal

25 nord, rue Wellington, Sherbrooke 569-9371

Autres bureaux à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Jonquière et Rimouski.

Clark part en guerre contre le projet Trudeau: tous les moyens disponibles seront utilisés



Le leader de l'opposition conservatrice, Joe Clark, est parti en guerre hier, aux Communes, contre le projet de rapatriement de la constitution présenté par Trudeau.

OTTAWA (PC) — Dans une véritable déclaration de guerre, le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a averti le gouvernement Trudeau que son parti utilisera "tous les moyens à sa disposition" pour l'empêcher "d'aller de l'avant avec un projet de réforme constitutionnelle aussi mauvais et aussi divisif".

M. Clark a intensifié grandement l'opposition de son parti à la politique constitutionnelle libérale au cours d'un discours qu'il prononçait hier aux Communes, à quatre jours du vote crucial sur son leadership qui aura lieu vendredi soir à l'occasion du congrès national du Parti conservateur.

Toute comme la répression de la rébellion du Nord-Ouest et l'imposition de la conscription lors de la Seconde Guerre mondiale ont inspiré une rancœur qui perdure encore aujourd'hui, le rapatriement unilatéral de la constitution alimentera un ressentiment qui ne disparaîtra pas, a soutenu M. Clark dans une intervention d'une trentaine de minutes livrée sur un ton agressif. "Seuls les aveugles peuvent croire que la colère passera", a-t-il ajouté.

Ainsi, a prédit le chef conservateur, le lendemain du rapatriement de la constitution "nous verrons assister à la destruction de notre système fédéral". Car, a-t-il signalé, "quand une constitution permet de briser un pays, cette constitution établit la division en permanence".

Tout en oeuvre

Cette constatation a donc amené M. Clark à taxer "le premier ministre et ses supporters" de tout mettre en oeuvre pour "diviser des Canadiens de bonne foi".

Intervenant en faveur d'un amendement de son parti proposant l'élimination de la cause du projet de résolution permettant au gouvernement fédéral de décréter un référendum national pour briser une impasse, M. Clark a noté que cette disposition "menace l'idée du fédéralisme d'une façon subtile".

Les lecteurs ont les journaux qu'ils sont disposés à payer

-Cleo Mowers

EDMONTON (PC) — Les lecteurs ont les journaux qu'ils sont disposés à payer, a affirmé lundi devant la commission Kent l'ancien éditeur du Lethbridge Herald, M. Cleo Mowers.

chef ne saisissent pas "la nature essentielle du maintien et de l'amélioration des fonctions de la Presse Canadienne", a-t-il dit.

M. Moyers a quitté le Herald peu de temps après que la chaîne Thomson Newspapers Ltd. en eut pris le contrôle.

"Il faudrait rappeler aux gens que, s'ils veulent de la qualité et s'ils sont prêts à payer pour, ils l'auront" et leur ville comptera même deux quotidiens, a-t-il déclaré devant la commission qui se penche sur la situation de la presse écrite au Canada. M. Mowers se dit attristé par les mauvaises communications entre les différents secteurs de la société canadienne.

Selon lui, les journalistes doivent être plus instruits et il faut être plus sévère envers ceux qui ne font pas du bon travail.

La propriété est la clé de la qualité des journaux, a-t-il poursuivi, et les chaînes ne sont pas nécessairement mauvaises et Ottawa ferait mieux de reconsidérer l'interdiction touchant la propriété étrangère.

Le Red Deer Advocate appartient à des intérêts britanniques et c'est quand même un bon journal, a-t-il ajouté. Dans le cas de l'Ottawa Journal, qui a été fermé l'été dernier laissant le Citizen seul sur le marché, M. Mowers a affirmé qu'il avait été la victime d'un syndicalisme "malfaisant et pervers".

Mais les lecteurs de la capitale nationale auraient dû être prêts à payer un peu plus alors qu'ils ont compté sur les annonceurs pour faire vivre leur deuxième quotidien.

A la question de savoir si la Presse Canadienne, l'agence nationale, pouvait être responsable des mauvaises communications entre les secteurs de la société, le témoin a répondu que les rédacteurs en chef n'utilisaient pas assez les textes de la PC.

Les rédacteurs en

Porte ouverte au Canada

MOSCOU (AP) — Le président de l'URSS, M. Léonid Brejnev, a déclaré lundi, dans son discours à l'ouverture du 26e Congrès du PCUS, que les perspectives de développement des relations soviéto-canadiennes étaient "très bonnes".

Il a expliqué que "la porte demeure ouverte à une expansion et une collaboration accrues des relations avec le Canada et les autres Etats capitalistes".

les papiers peints
1200
modèles en magasin

APPORTEZ LES AVEC VOUS IMMEDIATEMENT

CIL
La peinture de qualité

décor n.w. L'Excellence en Peinture
158 WELLINGTON NORD — SHERBROOKE 565-8484

Leo Perrault

Gilles Cyr

Richard Desjardins

Paul Fréchet

Richard Lafamme

Roger Dubois

Michel Beaudry

Wayne Fortin

Une Singer sensationnelle à prix sensationnel

ÉCONOMISEZ \$65
Sur une machine à coudre de luxe SINGER à points extensibles, modèle 6146

maintenant à seulement 419⁹⁵ (meuble et mallette en supplément)

Cette machine de fabrication québécoise aux usages multiples vous offre: • La commande électronique de vitesse pour une couture uniforme. • 14 points incorporés Fashion et Flexi-Stich pour raccommode, poser les élastiques, faire les ourlets au point invisible, surjeter et faire des points de fantaisie. • Dispositif à boutonnière à même pour éviter un accessoire rapporté. • Le bras libre pour coudre aux endroits difficiles d'accès tels les poignets et les manches. • Plateau rallongé à enclenche pour couture à plat. • Construction légère en aluminium facile à transporter.

UNE MACHINE À BRAS LIBRE ET POINT EXTENSIBLE

\$239

POUR SEULEMENT

(meuble et mallette en sus)

VOYEZ CES CARACTERISTIQUES:

- Points extensibles et zigzag incorporés.
- Conversion facile au plat, au normal.
- Marche arrière à bouton-poussoir.
- Construction légère en aluminium.

Prix courant: 264⁹⁵

Modèle 5123

* A NOTER QUE VOUS POUVEZ VOUS PROCURER UN CONTRAT D'ENTRETIEN SINGER AVEC TOUT ACHAT.

* SAVIEZ-VOUS QUE... TOUS LES CENTRES SINGER VOUS OFFRENT LES SERVICES D'AFFUTAGE DE CISEAUX.

AIDE-MÉMOIRE

la tribune

LISTE DE MAGASINAGE pour vous aider à compléter votre liste de provisions. DÉCOUPEZ

DENREES DE BASE	FRUITS ET LEGUMES
Apprêts à salade	Ail
Cacao à cuisson	Ananas
Café	Avocats
Cassonade	Bananes
Catsup	Ble d'inde
Chocolat à cuisson	Brocoli
Épices	Carottes
Essences	Celeri
Farine à gâteaux	Choux
Farine tout usage	Choux de Bruxelles
Fécule de maïs	Citrons
Gélatine	Concombres
Huile à cuisson	Épinards
Lait évaporé	Fraises
Lait en poudre	Fèves
Mayonnaise	Laitue
Moutarde	Melons
Poivre	Oranges
Poudre à pâte	Oignons
Saindoux	Pampelousses
Sel	Patates
Sirop	Pêches
Soda à pâte	Poires
Sucre à confiserie	Pois
Sucre granulé	Poivreaux
Thé	Pommes
Vinaigre	Prunes

ARTICLES MENAGERS	PRODUITS PHARMACEUTIQUES
Adoucisseur d'eau	Comprimés
Articles à congeler	Crème à barbe
Ampoules électriques	Dentifrice
Chandelles	Désinfectant
Cire à chaussures	Lames de rasoir
Cire à planchers	Serviettes sanitaires
Détergant	Shampooing
Empois	Lotion à barbe
Javelant	
Nettoyeur	
Nettoyeur à fenêtres	
Papier aluminium	
Papier ciré	
Papier hygiénique	
Poli à meubles	
Sacs de papier	
Savon	
Serviettes de papier	
Serviettes de table	

CONSERVES	VIANDE-POISSON
Asperges	Agneau
Betteraves	Bacon
Ble d'inde	Boeuf
Citrouille	Boeuf haché
Épinards	Boudin
Fèves	Dirindé
Fruits	Foie
Jus de fruits	Jambon
Jus de tomates	Pâte à viande
Légumes	Poisson
Pois	Porc
Poisson	Poulet
Viandes	Saucisse fumée
	Saucisse
	Veuau

BOULANGERIE	DIVERS
Pain	Aliments pour bêtes
Beignes	Articles de classes
Biscuits	Beurre d'arachides
Broches	Bière
Gâteaux	Biscuits soda
Muffins	Bonbons
Tartes	Cereales
	Cigarettes
	Compote de pommes
	Confitures
	Fruits secs
	Gelée
	Liqueurs douces
	Macaroni
	Marinades
	Mélasses
	Noix
	Nouilles
	Nouritures chiens chats
	Olives
	Poudings
	Riz
	Sauces
	Sirop
	Soupes
	Spaghetti

SPECIAUX ET AUTRES ARTICLES

SINGER

CENTRE-VILLE
69, King ouest
567-5241

CARREFOUR DE L'ESTRIE
583-3755

CARREFOUR FRONTENAC
Theftford Mines
335-3959

MAGOG
67, rue Hall
843-6118

CARREFOUR MEGANTIC
Lac-Mégantic
583-4710

LES GALERIES DRUMMOND
Drummondville
472-2703

FACILITES DE PAIEMENT.
Une allocation générale sera accordée pour votre vieille machine à coudre, peu importe son âge ou sa marque.

ASBESTOS
R.R. - 1
879-8262

WEEDON
394, 2e Avenue
877-2493

COURS DE COUTURE
Inscrivez-vous dès maintenant.
Pour renseignements: 587-5241
69, King o., Sherbrooke

Vivre en 81



Mille Feuilles : tunique de soie à dessins géométriques noirs sur fond blanc, à manches très amples, portée sous une jupe très courte nouée devant en sarong. Un modèle de la collection Lanvin de haute-couture printemps-été 1981.

Un cas de discrimination sexuelle au ministère de l'Éducation: enquête

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Éducation du Québec, M. Camille Laurin, a ordonné une enquête sur la discrimination sexuelle dont aurait été victime une employée du Service des réclamations de son ministère.

Un porte-parole du bureau de M. Laurin a précisé hier que c'est le sous-ministre Jacques Girard qui avait été chargé de l'enquête.

Cette affaire a été rendue publique pour la première fois dans les pages du quotidien "Le Devoir" la semaine dernière dans un texte intitulé "Le cas de L.R. ou une femme au ministère de l'Éducation" et signé par une collaboratrice, la journaliste Micheline Carrier.

Le ministre Laurin avait déjà été invité à commenter la situation à son arrivée à la réunion du Conseil des ministres de mercredi dernier, mais il s'était alors refusé à toute forme de commentaire parce qu'il disait ne pas avoir pris connaissance des faits révélés par le journal.

Selon le témoignage de l'employée — L.R. — qui désire encore conserver l'anonymat pour des raisons de sécurité, ses confrères de travail lui auraient imposé un encadrement pornographique et l'auraient soumise à un harcèlement sexuel.

L'employée, seule femme de son département, a été congédiée soi-disant pour incompétence après avoir occupé un poste d'agent vérificateur durant plus de cinq ans comme occasionnelle.

L.R. a déjà soumis son cas à l'attention de la Commission des Droits de la Personne ou une plainte est d'ail-

leurs pendante depuis plus de sept mois.

Le directeur de la Commission à Québec, M. Normand Dauphin, a indiqué que l'étude de la plainte devrait connaître son dénouement d'ici un mois au plus car l'enquêteur chargé du dossier n'aurait besoin que de quelques semaines pour compléter ses recherches.

M. Dauphin a justifié le long délai qui s'est écoulé depuis la présentation de la plainte en juillet 1980 par le grand nombre de personnes qui doivent être interrogées dans ce dossier.

Les femmes obéissent à la mode qui doit réveiller l'attention des hommes

par Victor Vincent

AFP — Les couturiers qui sont presque tous des hommes, les coiffeurs qui sont, en majorité, des hommes, imposent, au moins une fois par an, un canon de la beauté.

Collection d'été, collection d'hiver, comment les femmes vont-elles être transformées? Les épaules seront-elles carrées, ou bien effacées à la manière romantique? Il suffit de quelques pinces, de quelques fronces, voire d'une seule pince (c'est toute la science de la coupe) pour que la poitrine change d'aspect.

Au reste c'était assez difficile de transformer une silhouette avant l'importation en Europe, au XVIème siècle, du caoutchouc si utile pour les gaines, les soutiens-gorge. Toutefois, on est toujours parvenu à tricher.

Au XVème siècle, quand on voulait représenter une jolie femme, on la dessinait avec des seins petits et ronds, et

un petit ventre arrondi. A la Renaissance on continua à aimer les seins ronds mais la silhouette s'étira démesurément. Il fallait faire croire, sous le drapé de la jupe, à de longues cuisses, à de longues jambes.

Suivant les modes, on laisse deviner ou l'on montre tout. Les élégantes du Directoire eurent les bras nus, les seins nus, portèrent des robes transparentes.

Nos coiffeurs manquent d'audace

Les coiffeurs de la Renaissance reprirent une mode ancienne, celle de raser le haut du crâne pour faire paraître le front plus haut.

A la veille de la Révolution, la tête augmente démesurément de volume. On se coiffe tout en

hauteur, les cheveux sont gonflés, rembourrés de mèches postiches. On porte de véritables cheveux où sont fixés des rubans, des fleurs, des glands de passementerie. Il fallait, certainement, être d'une habileté prodigieuse pour alléger ces pièces montées, les équilibrer de telle façon que les clientes puissent les porter tête haute.

On parla jusqu'aux États-Unis de l'audace du coiffeur français Antoine qui avait osé couper les cheveux mais en France, au XVIIème siècle, Mme de Sevigné, Ninon de Lenclos les portaient déjà courts.

On aura des surprises

Et considérables quand ouvrira, à Paris, le "Musée du XIXème siècle" en préparation au Palais d'Orsay. Déjà on inventorie, on catalogue des statues, des peintures de femmes nues, potelées, le ventre rond, les hanches rondes, les cuisses rondes.

La femme idéale de grand-père est une bourgeoise qui a bon appétit et n'aime pas la gymnastique. Celles qu'on qualifie d'"hétaires", de "demi-mondaines" sont particulièrement gourmandes et nonchalantes. Elles ont choisi une vie de luxe, de se gaver tous les soirs, dans les meilleurs restaurants, des meilleurs mets sans se préoccuper de leur teneur en calories (qui en parlait?). Tant pis, ou tant mieux pour les bourrelets, pour la cellulite. On couvrirait de bijoux ces corps plantureux.

Qu'est-ce qui plait?

Dans un temps où l'on raffolait des rondeurs, Mistinguett était plus que maigre. Elle inspira des amours durables, passionnés à des hommes qui avaient quitté, pour elle, des femmes réputées belles.

Aux enquêtes menées en France sur la séduction, les hommes, unanimes, répondent que le sourire compte avant tout. Mieux vaut pour une femme être aiguillante que belle et figée.

Les femmes qui ne sont pas belles affirment que la beauté n'est pas indispensable mais toutes croient qu'il faut suivre la mode, se maquiller, se coiffer, s'habiller suivant le goût du temps.

Cela n'est pas forcément exact. Greta Garbo, Mae West n'ont jamais prétendu suivre la mode ni l'inspirer. Il est vrai qu'elles possédaient une telle force de séduction qu'on pouvait les considérer comme des cas extraordinaires, des monstres sacrés, des

monstres de charme. Et les hommes, que pensent-ils de l'influence de la mode sur leur propre séduction? On a essayé de les "sonder" lors du récent Salon international du vêtement masculin (du 7 au 10 février) qui représente un événement considérable. Hé bien, ils n'en sont pas encore à sou-

haïter des raffinements de coquetterie. Une cravate assortie à la couleur de leurs yeux et un bon parfum discret leur suffit, semble-t-il, pour prétendre plaire. Et les hommes aiment qu'ils aient l'air cosu et à l'aise. Elles se préoccupent davantage de leur silhouette que de celle de leurs compagnons.

PRIX IMBATTABLES!

Sears

MAGASIN SURPLUS DE MANUFACTURE
326, Boucherville, Sherbrooke

VENTE

- SOULIERS DE PRINTEMPS
- SANDALES
- SOULIERS BLANCS

SECONDS BOUTS DE LIGNES COMMANDES ANNULEES

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 10h a.m. à 5h30 p.m.
jeudi, vendredi 10h a.m. à 9h p.m.
samedi 9h a.m. à 5h p.m.

Débat sur l'accessibilité physique à l'université de Sherbrooke

SHERBROOKE — Dans le cadre de l'Année internationale des personnes handicapées, un comité étudiant ad hoc tiendra, jeudi soir, à 20 heures, au local 358 du pavillon Albert-Leblanc, un

des éléments audiovisuels, pour situer le problème et élaborer des solutions.

Le débat, qui est ouvert à la population en général, et qui ne commandera aucun frais d'en-

trée, mettra en présence un responsable des bâtiments, possiblement le directeur Denis Lamoureux, ainsi que Colette Jean, présidente du comité et elle-même personne handicapée.



débat sur l'accessibilité physique à l'Université de Sherbrooke.

Selon les informations transmises par le publiciste, Gérard Maleza, le comité a monté un dossier, incluant

Parce qu'il faut obligatoirement prendre soin d'une belle peau, Sears vous offre l'ensemble Biotherm

Un programme de soins pour la peau vous fera du bien... La trousse Biotherm comprend un savon thermal 30 ml, un tonique Hydro-cure® sec/normal 60 ml, un tube 15 ml de crème Soins du matin, un tube 15 ml de crème Soins du soir et un tube 1 ml de Bio-effet®. Il ne vous en coûtera que 7.50, chez Sears et vous recevrez également un bon d'achat de \$2. applicable à l'achat de produits réguliers Biotherm.

Cosmétiques — rayon 08

En vigueur du 24 février au 7 mars 1981 inclusivement ou jusqu'à épuisement des quantités selon la première échéance.



Les mentions "Rég." ou "étai" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Centre commercial Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke ouvert de 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi, jusqu'à 21.00 le jeudi et le vendredi et de 9.00 à 17.00 le samedi. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks sauf indication contraire.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

TRAITEMENT DE L'OBESITE

CLINIQUE MEDICO NUTRITIONNELLE ET PSYCHO-PHYSIQUE DE L'ESTRIE INC

TRAITEMENT DE L'OBESITE

et de ses complications:

- diabète
- excès de cholestérol
- maladies cardio-vasculaires

avec une équipe de spécialistes:

- médecin spécialisé en nutrition
- diététiste
- éducateur physique
- animateur en psychologie
- cardiologie
- endocrinologue

877, CONSEIL, SHERBROOKE

TEL: 566-6666

FILM

L'OUEST CANADIEN & COTE OUEST AMERICAINE

2 MARS 7h30 p.m.

STUDIO #1 CHLT-TV Rue King ouest

FILM UNIQUE

RESERVATION

BOUTIQUE DU VOYAGE

Centre commercial King Sherbrooke 563-7343 Inter: ZE 53870

Détenteur d'un permis du Québec 62966